



Financement des biens/services publics et Partenariats Public-Privé (PPP)

Montréal, Québec, Canada – 9 au 20 juillet 2018

Objectif Global

Développer la capacité de faire des choix judicieux en matière de financement de biens et services publics par l'introduction du privé dans la livraison de services à la population et par l'utilisation des projets de Partenariats Public-Privé (PPP) dans le programme d'investissement public (PIP).



Contexte

La valeur produite par chaque centime investi détermine le niveau de croissance des sociétés, des États et des pays. Les gouvernements sont mis au défi de produire plus avec autant ou moins de ressources. L'une des options est d'impartir la responsabilité de la livraison de services publics à des privés. Le format : les Partenariats Public-Privé (PPP). Ceci a pour effet de libérer des ressources financières de l'État et d'augmenter, potentiellement, la productivité globale de la dépense publique. Chaque centime produit plus de valeur pour les citoyens.

Objectifs Spécifiques

- Favoriser la compréhension des notions liées aux projets de Partenariats Public-Privé (PPP)
- Développer la capacité de mener un processus d'élaboration de projet PPP, de l'identification au montage financier
- Développer la capacité d'appliquer les outils standards disponibles dans les guides sur les projets PPP
- Transférer des connaissances grâce à la présentation de cas africains
- Développer la capacité de faire le pilotage politique et administratif des projets et de l'ensemble du financement PPP
- Développer la capacité de suggérer un cadre légal et réglementaire à partir des bonnes pratiques internationales
- Développer la capacité d'identifier les risques et d'appliquer les contrôles idoines pour les limiter
- Transférer la capacité d'identifier la valeur commerciale d'un projet pour le privé

Thèmes Abordés

- Introduction à l'option Partenariat Public-Privé (PPP) comme source de financement :
 - o Théorie : Notions du New Public Management et effets des réformes entreprises au Royaume-Uni dans les années 1980
 - o Évolution de la présence du privé dans la livraison de services publics
 - o Définition : Les Partenariats Public-Privé (PPP), concepts parents et synonymes
 - o Pratique : les quatre bonnes raisons pour envisager le Partenariat Public-Privé (mobilisation de ressources financières, amélioration de la planification et de la sélection des projets, amélioration de la gestion et amélioration de l'entretien des infrastructures)
- Les aspects opérationnels des PPP :
 - o Projets d'investissement et projets propices au PPP
 - o Modèles et types des PPP

- o Structures habituelles de financement
 - o Sélection des projets PPP
 - o Génération du document de projet
 - o Cadres juridique, opérationnel et d'investissement des PPP
 - o Établir la valeur commerciale du projet PPP
 - o Élaboration et gestion des contrats PPP
 - o Exécution et suivi des projets PPP
 - o Offres non-sollicitées
- L'option PPP comme politique de financement des biens/services publics :
 - o Effets des PPP sur les finances publiques
 - o Risques fiscaux et système de garanties
 - o Promotion des PPP et investissements privés dans les pays émergents
 - o Cadre juridique national PPP
 - o Pilotage des projets et structuration d'un service d'appui aux PPP
 - o Responsabilisation et contrôle de l'État sur le cycle de projet PPP
 - o Système de prévention des écarts de conduite et réduction des risques PPP
 - o Audit et évaluation ex-post
- La passation de marchés dans le cas des PPP :
 - o Préparation du projet PPP pour l'appel d'offres
 - o Cycle normal d'appel d'offres
 - o Montage financier et bouclage du contrat
- Limites et risques des PPP :
 - o Risques fiscaux et contournement de la politique d'endettement de l'État
 - o Lourdeur des devis
 - o Moindre transparence des décisions affectant le public
 - o Dilapidation du patrimoine public
 - o Risques de comportement de cartel et collusion entre les fournisseurs
 - o Avantages aux grandes entreprises
 - o Capture des décideurs publics et corruption

Public Cible

Hauts fonctionnaires et cadres supérieurs de l'État. Fonctionnaires responsables des infrastructures (transport, construction en santé et en éducation, autres). Gestionnaires de projets. Responsables de passation des marchés et d'agences responsables de la supervision des marchés publics. Contrôleurs et juges à la Cour des Comptes. Députés et membres des cabinets du Ministère des Finances, du Premier Ministère et de la Présidence.

Frais d'inscription..... 4 500 EUROS

Nos formations sont sujettes à annulation lorsque le nombre de participants n'est pas suffisant.

Contact

Tél: +1-514-225-6800

Fax: +1-514-738-2334

info@consultants-icdi.com

